



## Extrait du registre des délibérations du CCAS

Séance du 21 avril 2026

Envoyé en préfecture le 22/04/2026  
Reçu en préfecture le 22/04/2026  
Publié le  
ID : 035-213502792-20260422-2026\_303-DE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un avril, à dix-huit heures, le CCAS de la commune de Saint-Guinoux, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal SIMON, Président.

**Présents** : Pascal SIMON, Anne-Marie BEAUFEU, Clotilde MORNET, Quentin FLAMENT Marie-Annick CHARTIER, Janine SORRE, Guy ROUTIER, Yvonne BACHELOT, Lucie TURPIN  
Jean-Paul DULUC

**Absents** : Anita BLOT-GUEYE (pouvoir à Anne-Marie BEAUFEU, Nicolas BONNOT (excusé), Enora GUILCHER (excusée), Yvonne BACHELOT (excusé)

**Secrétaire de séance** : Mme Anne-Marie BEAUFEU

-----  
Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de conseillers présents : 9  
Nombre de pouvoirs : 1  
Date de la convocation : 10 avril 2026  
Date de la publication : 10 avril 2026  
-----

➤ **DCM2026.01 : Vote BP 2026**

Monsieur le Président présente au Conseil municipal le projet de Budget CCAS pour l'exercice 2026.

Ce document présente une balance générale équilibrée comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL (en €)
Dépenses	<b>5864,96</b>	Dépenses	<b>x</b>	<b>5864,96</b>
Recettes	<b>5864,96</b>	Recettes	<b>x</b>	<b>5864,96</b>

Monsieur le Président invite les conseillers à présenter, le cas échéant, leurs demandes d'explications ou à lui faire part de leurs observations.

**VU** le Code général des Collectivités Territoriales,  
**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,  
**VU** le projet de budget CCAS 2025 pour l'exercice 2026,

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le budget CCAS pour l'exercice 2026 ;
- **AUTORISE le Maire** à procéder au versement de la participation du BP principal au BP CCAS ( 4 324.96€)

Le Président  
Pascal SIMON

Le Secrétaire de séance  
Anne-Marie BEAUFEU